



Le Lien

Goult-Lumières

et ses hameaux

Bulletin municipal N° 53

Automne 2014

Communauté
de communes

Vie locale

Informations

Lectures

Mairie de Goult - Place Jean Moulin - 84220 GOULT - www.goult.fr

Sommaire

Communauté de Communes

Délibérations..... 4

Vie locale

Délibérations..... 6

Actualités 8

Échos 10

Zoom sur..... 15

Associations 16

Informations

Le CCAS communique - Le TIPI - Pôle Emploi..... 22

Je tri, je recycle..... 23

Lectures

Mémoires du Général Guedeney 24

Infos pratiques 26

Etat civil..... 27

Le coin du jeu..... 27

AVIS AUX ASSOCIATIONS
*Vous souhaitez publier un article
dans le prochain bulletin municipal ?
Merci de déposer vos documents
à la MAISON DE VILLAGE*

Ont participé à ce numéro :

Articles et photos : Le comité et la commission de rédaction.



Conception maquette : Sébastien FARGET

Impression : L'Imprim à APT

Responsable de la publication : Mairie de Goult
ISSN.1535.L1 / 01



Aménagements P9



Marché de printemps P10



Tournoi de rugby P12



Tri sélectif P23

Éditorial



En quelques lignes...

La rentrée effectuée, nous avons toujours en tête la période toute proche des vacances et des animations riches et diverses proposées à tous dans notre village. Cette saison encore les associations ont montré leur dynamisme et leur volonté de contribuer à offrir des occasions de détente, de rencontres et de partage. Elles n'ont pas ménagé leurs efforts, et les satisfactions des participants, goultois et touristes confondus, sont un juste retour.

Après les interruptions liées aux vacances les différents programmes de travaux vont reprendre : Chapelles des Hommes, Gare de Lumières et Place Saint-Pierre pour les plus importants. Ce sont là des investissements qui contribueront à la mise en valeur de notre patrimoine et à l'amélioration de la qualité de vie.

A l'école les nouveaux rythmes scolaires et les cours du mercredi matin se mettent en place, et bouleverseront bien sûr les habitudes des enfants et des familles. Notre commune, comme la majorité des communes de France, a mis tout en œuvre pour que l'intérêt des enfants guide son application. Nous en ferons une évaluation après quelques mois de fonctionnement.

Bonne rentrée à tous.

Didier Perello

Elections européennes du 25 mai 2014 Résultats de la commune de Goult

LISTES	VOIX	% EXPRIM.	LISTES	VOIX	% EXPRIM.
Renaud MUSELIER (UMP)	119	22,00	Chantal GOMEZ (EXG)	4	0,74
Elisabeth SALVARESI (DIV)	0	0,00	Jean-Marie LE PEN (FN)	136	25,14
Monique ARNAUD (DIV)	1	0,18	Jean-Marie MURE-RAVAUD (DVD)	2	0,37
Valérie DAGRAIN (DIV)	0	0,00	Marie-Christine VERGIAT (FG)	25	4,62
Christophe RICERCHI (EXG)	0	0,00	Alain MALEGARIE (DIV)	0	0,00
Eric SANSON (DIV)	0	0,00	Daniel ROMANI (DIV)	2	0,37
Michèle RIVASI (VEC)	61	11,28	Jean-Baptiste COUTELIS (DVG)	40	7,39
Emmanuel GUIGON (DVD)	0	0,00	Sylvie GOULARD (UC)	46	8,50
François ALFONSI (DIV)	1	0,18	Christophe MAYAUD (DIV)	0	0,00
Aurélien MICHEL (DIV)	0	0,00	Bertrand LESCURE (DVD)	7	1,29
Valérie MIRA (DIV)	14	2,59	Gerbert RAMBAUD (DVD)	16	2,96
			Vincent PEILLON (UG)	67	12,38

Les informations relatives à la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon seront bientôt disponibles sur le site internet (www.cc-paysdapt.fr) actuellement en cours de construction.

Dans ce bulletin municipal nous consacrerons à chaque numéro une page abordant une compétence ou un événement d'actualité.



SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Vice Présidente : Gisèle BONNELLY
Directrice : Sandrine ISSON
Membre de la commission : Pierrette DROUARD

Présentation et situation géographique des crèches sur territoire de la CCPAL

Neuf structures d'accueil accueillent les enfants de 10 semaines à 3ans :

Apt (le Nid, la Chrysalide), Caseuneuve (les Pitchouns du Luberon), Céreste (la Baleine Bleue), Gargas (la Boîte à Malice), St Martin de Castillon (les Pitchouns), St Saturnin lès Apt (les Pitchounets), Goult (le Lièvre et la Tortue) et la Crèche Familiale à Apt.

Le Kangourou'le, halte-garderie itinérante se déplace entre Bonnieux, Goult et Roussillon.

La Petite maison (Voie Domitienne à Apt) apporte écoute et conseils pour les parents.

Les enjeux de la compétence Petite Enfance

Renforcer l'attractivité du territoire pour les familles avec de jeunes enfants.

Assurer un égal accès aux équipements aux familles des différentes communes.

Développer la complémentarité entre les différents modes de garde et assurer des relations étroites avec les assistances maternelles.

La commission d'admission

Elle s'adresse aux enfants résidants sur le territoire de la Communauté de communes. Elle est composée d'élus communautaires et de professionnels de la petite enfance.

Les admissions sont prononcées à tout moment de l'année en fonction de la liste d'attente validée par la commission (il y a actuellement 162 places d'accueil).

Critères de priorité élaborés au moment de la fusion des intercommunalités :

1. familles mono-parentales ou les deux parents qui travaillent
2. rapprochements de fratrie (dont l'aîné est déjà et encore dans la structure)
3. ancienneté de la demande de pré inscription
4. répartition des revenus avec le critère géographique

A noter : 20% des places d'accueil seront occupées par les enfants des familles relevant de l'article du code de l'action sociale et des familles.

Points abordés lors de la première réunion de la commission de travail :

- Etat d'avancement des projets de construction de crèches à Apt, Gargas, St Saturnin
- Organisation des repas :
 - Réaliser un état des lieux
 - Evaluation des besoins et des engagements financiers
- Horaires d'ouverture :
 - Etat des lieux en matière d'ouverture et fermeture, surtout pendant les périodes d'été.

Informations



MISE EN ŒUVRE D'UNE TAXE DE SÉJOUR EN DATE DU 1er JANVIER 2015 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

Le Conseil d'exploitation de l'office de tourisme intercommunal PROVENCE EN LUBERON a émis un avis favorable, en date du 3 juin 2014, sur les propositions formulées par la commission « finances » de l'office de tourisme intercommunal du 21 mai 2014. Le Conseil communautaire de la CCPAL a adopté le 19 Juin 2014 la mise en place à compter du 1/01/2015 de la taxe de séjour « mixte » sur les 25 communes. Il est rappelé que le poids du tourisme est essentiel au développement économique du territoire et que la taxe de séjour permet à la population locale et résidente de ne supporter qu'une partie des charges qui lui sont imputées. Le principe de la taxe de séjour est de faire participer les touristes aux charges entraînées pour leur accueil.

La qualité des services offerts et proposés aux touristes en matière d'accueil, information et promotion du territoire dépendent des moyens financiers disponibles.

Cette taxe est perçue auprès des personnes lorsqu'elles résident dans un hôtel, une location saisonnière (meublés de tourisme, villages de vacances), dans un terrain de camping.

- **Taxe de séjour au forfait** : les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes.
- **Taxe de séjour au réel** : les campings, hôtels, résidences de tourisme, villages de vacances et gîtes d'étapes et de groupes ainsi toutes les autres natures d'hébergement.
- **Période de perception de la taxe de séjour** : du 1er avril au 31 octobre

Tarifs par personne et par nuitée y compris la taxe additionnelle départementale

- Tout établissement de camping, de caravanning ou d'habitat léger de loisirs non classé, non marqué, non labellisé ou non qualifié : 0,22 €
- Tout établissement de camping, de caravanning ou d'habitat léger de loisirs classé, marqué, labellisé ou qualifié sur une base égale ou inférieure à 2* (Equivalentes dans le cadre d'une labellisation ou d'une qualification) : 0,22€
- Tout établissement de camping, de caravanning ou d'habitat léger de loisirs classé, marqué, labellisé ou qualifié sur une base de 3* ou 4* (Equivalentes dans le cadre d'une labellisation ou d'une qualification) : 0,40€
- Tout établissement de camping, de caravanning ou d'habitat léger de loisirs classé, marqué, labellisé ou qualifié sur une base de 5* (Equivalentes dans le cadre d'une labellisation ou d'une qualification) : 0,50 €
- Tout établissement non classé, non marqué, non labellisé ou non qualifié et tout établissement classé, marqué, labellisé ou qualifié sur une base de 1*(Equivalentes dans le cadre d'une labellisation ou d'une qualification) : 0,40€
- Tout établissement classé, marqué, labellisé ou qualifié sur une base de 2* (Equivalentes dans le cadre d'une labellisation ou d'une qualification) : 0,50€
- Tout établissement classé, marqué, labellisé ou qualifié sur une base de 3* (Equivalentes dans le cadre d'une labellisation ou d'une qualification) : 0,60€
- Tout établissement classé, marqué, labellisé ou qualifié sur une base de 4* (Equivalentes dans le cadre d'une labellisation ou d'une qualification) : 1€
- Tout établissement classé, marqué, labellisé ou qualifié sur une base de 5* (Equivalentes dans le cadre d'une labellisation ou d'une qualification) : 1,50€

Abattements :

Cette taxe est assise sur la capacité d'accueil du logement à laquelle est appliqué un abattement obligatoire de 20% de 1 à 60 nuitées, de 30% de 61 à 105 nuitées, de 40% de 106 nuitées et plus.

La CCPAL institue un abattement de 40% pour les établissements étant classés, marqués, labellisés ou qualifiés ou en cours de démarche et de 15% pour les établissements n'étant ni classés, ni marqués, ni labellisés ou ni qualifiés.

*Pour tous renseignements : Office de Tourisme PROVENCE EN LUBERON
Téléphone : 04 90 74 03 18*

Compte rendu analytique des séances du Conseil Municipal, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseil Municipal du 16 Juin 2014

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Michèle MICHEL, Vanessa ROSSI, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Françoise PASCAL, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD, Véronique MILLE, Alain HECKMANN

Ont donné procuration : Thierry MARTEL à Alain HECKMANN

1. Dissolution du budget annexe d'assainissement collectif

La compétence assainissement collectif a été transférée à la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon au 1er Janvier 2014. Le budget annexe d'assainissement de la commune doit être dissous et ses résultats intégrés au budget communal.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter la clôture du budget annexe d'assainissement collectif.

2. Transfert des résultats du budget annexe d'assainissement collectif au budget communal

A l'issue de la gestion de ce budget sur l'exercice 2013 on constate un excédent de la section d'investissement d'un montant de 87.141,82€ et un excédent de la section d'investissement d'un montant de 24.760,18€.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter au compte 001 du budget communal l'excédent d'investissement de 87.141,82€ et au compte 002 du budget communal l'excédent de fonctionnement de 24.760,18€.

3. Avenant 2014 à la contractualisation avec le conseil Général

Monsieur le Maire rappelle les modalités d'aides financières du Département aux communes dans le cadre de la contractualisation 2012-2014. La dotation 2012 a été affectée aux travaux de confortement de la Chapelle des Hommes et celle de 2013 aux travaux d'aménagement de la Rue de la République. Il propose de solliciter du Conseil Général la passation d'un avenant pour la dotation 2014, qui serait partagée entre l'acquisition du terrain de la Gouranne et l'opération sur la Gare de Lumières.

Le conseil, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 abstentions (M. Martel, Mme Mille, M. Heckmann), décide d'approuver l'avenant au contrat de plan 2012-2014 pour l'année 2014.

4. Demande de subvention pour l'acquisition d'un terrain pour construire des logements sociaux

Monsieur le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner déposée pour les parcelles cadastrées I 236 et I 239, et l'informe de sa décision de préempter ce bien pour y construire des logements sociaux. L'achat sera réalisé au prix des Domaines, soit 318.000€ pour une superficie de 3.180m². Le Conseil régional peut soutenir les acquisitions foncières destinées à la création de logements conventionnés, sous certaines conditions. Les logements qui pourraient être construits se répartiraient comme suit : 2 T2, 5 T3 et 3 T4. Le conventionnement sera de 70% PLUS et 30% PLAI. Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention.

Le conseil, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 abstentions (M. Martel, Mme Mille, M. Heckmann), décide d'approuver la demande de subvention.

5. Plan de financement définitif pour le relais vélo de la Gare de Lumières

Le plan de financement de l'opération d'aménagement d'un relais vélo sur le site de l'ancienne Gare de Lumières, avec construction d'un sanitaire public et d'une cabane perchée pour l'accueil des visiteurs s'élève à 206.000€ HT. Le montant des subventions obtenues est de 119.050€.

Le conseil, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 abstentions (M. Martel, Mme Mille, M. Heckmann), décide d'approuver le plan de financement pour le relais vélo de la Gare de Lumières.

6. Décision modificative n°1 au budget communal

Monsieur le Maire précise que les délibérations adoptées nécessitent des ajustements sur le budget communal.

Le conseil, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 abstentions (M. Martel, Mme Mille, M. Heckmann), décide d'approuver les modifications sur le budget primitif 2014 de la commune, sections de fonctionnement et d'investissement.

7. Convention avec l'association des commerçants pour l'occupation du domaine public

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public communal avec l'association "Goult village caché en Luberon".

Réunions

8. Avis sur le projet de schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux du Calavon-Coulon

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable au projet de SAGE du Calavon-Coulon, sous réserve que le classement des zones humides n'entrave ni ne retarde la poursuite des travaux de protection contre les crues.

9. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Monsieur le Maire présente le rapport de l'exercice 2013 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, établi par la société fermière SDEI.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le rapport annuel sur le prix et l'assainissement collectif présenté par la SDEI

10. Désignation de membres pour la commission intercommunale des impôts directs

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de proposer Mme Nivière Marcelle comme commissaire titulaire et M. Guyon Paul comme commissaire suppléant.

* * * * *

Conseil Municipal du 20 Juin 2014

Etaient présents : Didier PERELLO, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Vanessa ROSSI, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Hervé CHABOWSKI, Natacha CLOCHARD, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN

Ont donné procuration : Gérard CHABAUD à Pierrette DROUARD, Michèle MICHEL à Didier PERELLO, Françoise PASCAL à Natacha CLOCHARD, Véronique MILLE à Alain HECKMANN

1. Désignation des délégués du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales

Sont élus après vote du Conseil :

Délégués : Didier PERELLO, Pierrette DROUARD, Gérard CHABAUD

Suppléants : Michèle MICHEL, Pierre FERRAZ, Françoise PASCAL

2. Détermination du nombre de membres du CCAS

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer à 16 le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale

3. Désignation d'un membre du CCAS

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, élit membre du CCAS : Vanessa ROSSI

4. Demande de subvention du club V TT Luberon

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 150€ au club VTT Luberon

5. Indemnité représentative de logement due aux instituteurs

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le montant de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs à 2.297,45€

6. Dénomination de voies communales

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de nommer la voie communale n°44 "Chemin des Chavelles", la voie communale n°45 "Chemin de Saint Pantaléon", la voie n°31 "Chemin de Malvallat".

* * * * *

Permanences en mairie.

Maire et adjoints :

Sur rendez-vous

Conseil général :

Les permanences de Monsieur Maurice Chabert, conseiller général du canton de Gordes :

Mercredi : 08 octobre, 05 novembre et le 03 décembre de 14h à 15h

Prendre de préférence rendez-vous au conseil général, auprès de Mlle Pascale Sanciaume, secrétariat de Monsieur Chabert, au 04 90 16 10 53. ■

Commémoration de la Libération

En cette période où il a été beaucoup question de la victoire des forces alliées, ainsi que du 70ème anniversaire de la fin de la guerre qui coïncide avec le début de la Grande Guerre, la municipalité a organisé une très belle commémoration.

En ce 15 août, jour anniversaire du débarquement en Provence et de l'insurrection populaire, avec des mots venus du cœur, Didier Perello, maire, et Gérard Martin, président des anciens combattants de Goult et de Vaucluse, notamment sont venus évoquer cette période sombre de notre histoire. Ils ont rappelé le rôle joué par les résistants de ce secteur qui comprend Gordes, Bonnieux, Roussillon, Saint-Pantaléon et Goult.

Dans son allocution, Gérard Martin, a lui aussi évoqué le rôle de la Résistance. "Cette année nous commémorons le 70ème anniversaire de cette libération en Provence, a rappelé le président des anciens combattants. Dans le recueillement et le respect de toutes les valeurs qui ont à nouveau dessiné la France d'aujourd'hui. Soyons fiers de nos anciens, heureux, mais aussi soucieux. À deux heures d'avion d'ici, des populations européennes et du monde sont à nouveau massacrées, torturées, c'est à notre porte."

Face au monument aux morts, une haie de drapeaux s'est levée. Les maires de Gordes, Maurice Chabert, de Roussillon, Gisèle Bonelly, de Lacoste, Mathias Hauptmann, et de Goult, Didier Perello, ont effectué un dépôt de gerbes en présence également d'un détachement de l'association Memory Jeep.

Le chant des Partisans et la Marseillaise ont ensuite retenti autour du monument aux morts.

Lucien Ricaud ■



Ecoles : les rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires doit s'appliquer cette année. Pour organiser au mieux ces nouveaux temps et proposer aux enfants un large choix d'activités, la commune a confié au Centre Lou Pasquié la gestion de ces temps.

L'inspection académique a donné son accord au mois de juin pour un regroupement des activités le jeudi après-midi, de 13h30 à 16h30. La participation des enfants n'est pas obligatoire, et il ne sera pas demandé de participation financière aux familles. Un état des lieux de cette réforme sera fait à la fin du trimestre. ■



Actualités

Ecoles : la rentrée

Une nouvelle directrice, Madame Sonia Guardiola prend ses fonctions à l'école. Bonne reprise, et bonne année scolaire à toute l'équipe pédagogique, et aux enfants.



Pour assurer le remplacement de Viviane Ducornetz, Séverine Bayer et Mégane Robert vont compléter le personnel communal affecté aux écoles.

...et une retraitée de plus !

Ils sont venus nombreux, les amis, les élèves et les anciens, les instituteurs d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, au pot de départ en retraite de Viviane Ducornetz.

C'est le vendredi 4 juillet à l'école maternelle que tous ont pu voir et revoir l'assistante maternelle. Elle en a vu des générations de goulois et de gouloises au sein de cette école ! Malgré un temps maussade, tous les participants ont partagé un moment de convivialité et de bonne humeur.

Tous nos vœux accompagnent Viviane pour que cette retraite soit paisible et profitable. ■

Anne Chabert, Viviane Ducornetz, Marie Claude Ganet et Colette Maertens



Travaux

La consolidation de la Chapelle des Hommes se poursuit avec l'accompagnement des services de la DRAC et sous la surveillance d'archéologues. Cette tranche s'achèvera au cours du trimestre.

Les travaux de rénovation de la place Saint-Pierre commenceront fin septembre ; ils s'inscrivent dans la continuité de ceux de la rue de la République.

Comme déjà annoncé les études préparatoires aux travaux de rénovation et de mise en conformité de la salle des Fêtes sont en cours ; de leurs résultats dépendront le démarrage des travaux l'année prochaine. ■





Marché de printemps et foire aux vins

Jeudi 1^{er} mai était le jour idéal pour donner le coup d'envoi de notre Marché des jeudis. Nos amis alsaciens nous avaient fait l'amitié de se joindre à nous et ce fut par une belle journée de printemps que le village s'est animé et a pris les couleurs et les senteurs de la Provence et de l'Alsace.

Du petit fromage de chèvre, en passant par les brins de muguet, les pâtés artisanaux, les vêtements aux couleurs chatoyantes, les chapeaux, les épices, les nougats, la choucroute et le munster, les fruits et légumes, les poulets rôtis, la liste est longue. Les viticulteurs vauclusiens et alsaciens avaient installé leurs stands et proposaient des dégustations de vins qui ont ravi les visiteurs.

L'association Goult Gueberschwih, de son côté, organisait le repas choucroute sur la place de la Libération, préparé et orchestré par la maison Metzler qui, comme tous les ans, nous régale de ses bons produits alsaciens. Une journée magnifique où le plaisir des yeux, de la bouche et la convivialité ambiante témoignent à nouveau du bien vivre à Goult.

Le lendemain, le temps n'était plus avec nous et malgré le vent, la pluie et le froid, nos vignerons étaient sur la place pour continuer à proposer la dégustation de leurs vins et nous les remercions chaleureusement, nous avons clôturé ces deux jours par une paëlla géante, servie à la salle des Fêtes, dans une bonne humeur générale et la joie de partager ces bons moments. ■

*Article et photos : Michèle MICHEL
Goult, village caché en Luberon*



Fête de la vigne et du vin

Une fois de plus la Cave de Lumières a enflammé la salle des fêtes avec sa soirée « Brésil'Aïoli », avec des convives colorés et un DJ déchaîné sur des rythmes latinos. Gérée par Mathilde et Manue, incognitos sous leurs perruques blondes avec sous leurs ordres toute une équipe de vigneron dynamiques aux couleurs du Brésil, la soirée a été une réussite.

Le matin même, la cave a réussi par contre une fois de plus à passer à travers les gouttes pour l'organisation de son vide grenier avec plus de 150 emplacements. Comme chaque année celui-ci affichait complet. Beaucoup de chineurs et amateurs d'objets anciens étaient au rendez-vous.

La cave vient une fois de plus d'être honorée pour son nouveau millésime et tenait à le faire savoir. Avec plus de 20 médailles, et le trophée du savoir-faire vigneron vaclusien sur son domaine « Terrus Rosé », elle peut se vanter d'être une des ambassadrices de la qualité des produits de notre région. La cave avait déjà été récompensée par ce trophée sur sa cuvée « Ventoux Blanc Aubépine » l'année dernière.

Le caveau est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 18h. ■

Article & photo : La cave coopérative de Lumières



Kermesse aux écoles

Pour clôturer cette année scolaire, la kermesse de l'école s'est déroulée le vendredi 13 juin dans une ambiance chaleureuse et festive. En cette fin de journée, de nombreux jeux d'éveil, d'agilité et de patience, comme la pêche aux canards, le chamboule-tout, l'araignée, les fléchettes, les quilles, étaient à la disposition des enfants.

Après un bon goûter offert par l'association des parents d'élèves à tous les enfants, les festivités ont pu démarrer dans la joie et la bonne humeur. Les maîtresses se sont prêtées au jeu et ont participé à la tenue des stands. Après avoir joué, les enfants ont gagné de nombreux cadeaux.

En fin de journée, nous avons procédé à la traditionnelle distribution des dictionnaires pour les élèves de CM2 passant en 6^{ème} qui étaient très fiers de devenir des « grands ». Nous remercions tous les parents, les amis et les bénévoles pour l'aide apportée. Nous comptons sur vous l'année prochaine. ■



Article : Sylvie CLAMECY photos : Alice PHILIPPE



Rugby : le challenge Paulette

Suite au tournoi de Rugby de Goult qui s'est déroulé le samedi 14 juin, nous avons rassemblé une centaine de jeunes sur le stade de Canove. Cette année de nombreux clubs étaient présents dont : le BCI XV ISLE SUR SORGUE, le SUC XV CAVAILLON, APT XV et le RC PERNOIS XV de Pernes les Fontaines.

Malgré les efforts de nos goultois (Amandine, Théo, Antoine), nous n'avons pas pu conserver le trophée du challenge Paulette. Ce n'est pas grave, l'essentiel c'est de participer et comme nous le disons souvent, le rugby : c'est l'école de la vie.

Je souhaiterais remercier les commerçants de Goult, en particulier : l'épicerie Maurel, le café de la poste et Hugo pizza ; ainsi que tous les goultois avec lesquels nous avons partagé un moment de convivialité. Bien entendu, je remercie mes amis bénévoles qui nous donnent un super coup de main pour la réception des équipes : Olivier et Elodie, Régis et Sandrine, Olivier et Natacha, Pierre et Sylvie. Une mention particulière à Antoine, pour sa paëlla.

Saluons également nos amis internationaux qui nous ont fait l'honneur d'être les parrains du tournoi et qui ont participé à la remise des trophées, ainsi que l'association "Du jeu dans les roues" de Madame Karmere qui œuvre pour mieux faire comprendre les différents handicaps.

Je donne rendez-vous l'année prochaine à tous ceux qui souhaitent bénéficier de ces moments de convivialité et de partage. ■



Le spectacle des écoliers

Le vendredi 27 juin a eu lieu le spectacle de fin d'année de l'école de Goult à la salle des fêtes. La nouveauté de cette année est que les groupes (blanc, rouge, jaune et vert) étaient constitués d'enfants de différents âges et de différentes classes, ce qui a permis une cohésion entre l'école maternelle et primaire.

Les enfants ont appris à se connaître par le biais des répétitions tout au long de l'année scolaire, aidés par l'intervenant de musique Pierre-Olivier et par l'ensemble du corps enseignant. Le spectacle portait sur le thème du « Petit Prince » de Saint Exupéry et a enchanté et ravi parents et familles. La soirée s'est terminée par un pique-nique tiré du sac à l'extérieur de la salle des fêtes. ■



Article et photo : Alice PHILIPPE

Une soirée d'été au moulin

La 23^{ème} édition des soirées d'été en Luberon s'est déroulée au moulin de Jérusalem le jeudi 3 juillet. La troupe « un théâtre sur la place publique » dirigée par Michel Richard, a présenté une lecture du livre « Le père » de Guy Régis Junior, auteur Haïtien. Le narrateur est joué par le comédien Jean-Erns Marie-Louise. L'annonce de la mort du père, absent depuis des années vient rompre le quotidien d'une famille haïtienne. Rapatrié en Haïti, le corps du père sera exposé devant les membres de sa famille et de la communauté.

Plutôt que de parler du père, l'auteur dresse un portrait de famille des vivants : la mère, le fils, le frère aîné et les deux tantes. Les secrets de famille se dévoilent avec les haines fratricides, les jalousies et les rancœurs. Dans un monologue final, la mère prend la décision de quitter sa terre, ce pays qui n'en est pas un car « il n'y a pas de pays ». L'originalité de cette pièce réside dans sa mise en scène. En effet, les membres de la famille sont représentés par des poupées de chiffon, réalisées par Virginie Babaud, placées sur des pupitres et qui parlent par l'intermédiaire du narrateur. Les membres de la communauté sont représentés par les spectateurs qui assistent à la cérémonie funèbre avec un repas servi par la troupe. Un circassien, Antoine Prost, de la troupe Ska Baré, voltige parmi le public, symbolisant l'esprit du père défunt. Voilà une soirée très réussie et appréciée de tous. ■



Article : Monique CHABAUD et photos : Aurélie MILESI

Soirée de la fête Nationale

Cette année encore l'association de la cantine scolaire a organisé le traditionnel repas de la Fête Nationale. Toute l'équipe s'est mobilisée avec le soutien du comité des fêtes pour faire de cette soirée une réussite. La musique et la bonne ambiance étaient au rendez-vous.

Nous tenons encore une fois à remercier chaleureusement les parents bénévoles et le comité des fêtes pour leur collaboration efficace dans chacune de nos manifestations. Rappelons que tous les bénéfices de nos actions servent à faire vivre notre cantine scolaire. ■

Article et photo : Adélaïde HARTMANN



Fête du miel

Dimanche 27 juillet, le Syndicat des Apiculteurs de Vaucluse (S.A.V.) a organisé pour la quatorzième année la fête du miel et cette année encore, elle a pris ses quartiers d'été dans le magnifique petit village de Goult, dans le Luberon. A cette occasion, une vingtaine d'exposants étaient présents pour le plus grand plaisir des curieux et des gourmands !

Lavande, romarin, montagne, garrigues, acacia, tilleul, thym, châtaignier, bruyère, toutes les fleurs, un large panel de miels de Provence a été ainsi présenté aux nombreux visiteurs, partis à la découverte des mille et un secrets de ce précieux nectar. Apiculteurs, potier, nougatier, vendeurs de glaces aux miels, de pains d'épices, d'hydromel ou encore de gâteaux aux miels. La fête a accueilli des exposants de divers horizons. L'occasion de rencontrer des apiculteurs venus principalement du Vaucluse, mais aussi des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de la Drôme et de l'Isère.

Chaque année, « l'Apimobile » rencontre un vif succès auprès des visiteurs. Véritable ruche roulante aux parois transparentes, les visiteurs ont pu l'observer, en toute sécurité, et voir un apiculteur manipuler une ruche, ses cadres et la colonie d'abeilles qui y réside. ■

Article : Philippe HUGUEL photos : Michèle MICHEL



Zoom sur...

...Les expositions de l'été...

L'association « Crear'tist » a exposé ses créations multiples et variées du 1^{er} au 15 juin 2014 à la salle du catéchisme. « Crear'tist » est une association qui compte 35 artistes locaux et existe depuis 2009 à Velleron. Il s'agit d'un groupement de peintres et d'artisans créatifs de bijoux, céramiques, sacs en tissus, travail du cuir, sculptures. Toutes les créations présentées sont uniques et originales. Un grand bravo à tous ces artistes. ■



La deuxième exposition de l'été, présentée du 05 au 19 juillet à la salle du catéchisme, a été une agréable découverte avec les peintures de deux artistes venus d'Arles. Anne Gracia vit et peint à Arles.

Sa technique, faite de glacis acryliques, traduit une méditation ou un monologue intérieur dont le sujet est la pénombre, sans lumière ni contours. Son univers est le notre tout en étant le sien. Tudor Onica, d'origine roumaine, peint des paysages imaginaires où le silence règne. Aucune présence humaine mais la nature vit et joue avec la lumière que l'on retrouve chez les peintres flamands. C'est une invitation à la rêverie pour le promeneur imaginaire que nous sommes. ■

Articles et photos : Monique CHABAUD



De la brocante à la Fête du melon *Goult, village caché en Luberon*

Cette année encore notre association s'est donnée à cœur d'organiser des manifestations en accord avec ses principes de défense et de valorisation du commerce, de l'artisanat et de l'économie locale.

Le vide grenier du 2 août, rendez-vous des chineurs, des promeneurs en quête de la bonne petite affaire ; professionnels et goultos avaient étalé leurs trésors dans les rues et sur les places du village et la foule s'est promenade toute la journée dans cette ambiance d'antan. Un apéritif a clôturé cette journée.

La fête du melon de Goult qui réunit tous les 14 août, depuis 4 ans, les goultos et les estivants, est un réel plaisir à organiser et à offrir au village. 200 kilos de melon ont été épluchés, coupés par les membres de l'association et les bénévoles et offerts à tous sur la place du village. Plus de quatre cents personnes ont dégusté du melon de Goult, goûté aux vins de nos vigneron, mangé des grillades au goût inimitable de ceps de vigne et croqué dans les chichis dorés du boulanger, tapé des pieds au rythme de la danse country et dansé avec Lorca.

Merci aux associations Club des Loisirs et Rio Calaho Country pour leur participation et leur aide, merci à tous les adhérents et bénévoles présents et tellement



actifs, nous avons passé une belle soirée, juste un petit moment de joie et de gaieté partagé en famille et entre amis mais qui laisse de si beaux souvenirs au village.

Notre association a organisé pour la première fois un loto d'été, le 24 août, sur la place, sous les micocouliers. De nombreux goultos et estivants étaient au rendez-vous et ce changement de saison des lotos traditionnels a été très apprécié par tous.

Rendez-vous à Noël pour la Fête des Lumières et la Petite Pastorale des Goultos dont le scénario reste pour l'instant un secret....

Les soirées de l'association Goult en Music

L'association a débuté cette année avec ces soirées dans la Salle Domitia fortement appréciées par le public présent autour d'un apéro dinatoire.

« Brassens » s'invite à Goult le 22 mars 2014

Pour son 1er rendez-vous mensuel avec le public, à la Salle Domitia, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Marc Duchemin qui a donné un récital des plus grands succès du poète. Le public a été enthousiasmé par ces moments nostalgiques accompagnés d'une assiette gourmande et d'un verre de vin.

Soirée Flamenco le 12 avril 2014

Dans le décor intimiste de la salle Domitia, ambiance latino avec le groupe « Papago ». Ambiance espagnole autour de tapas préparées par les bénévoles de l'Association. Il n'a pas fallu longtemps pour que les tables et les chaises soient poussées pour permettre au public de danser. Le voyage était assuré puisque le répertoire était très varié. Sveta est russe et Kika d'origine espagnole.

Soirée « Karaoke » le 27 juin 2014

Pari tenu et réussi pour cette 1ère soirée Karaoke. Micro en main on est venu nombreux, et quelquefois de loin, pour pousser la chansonnette et s'exprimer sur la piste. Les animateurs, Jean-Daniel et son épouse ont contribué à mettre une belle ambiance jusqu'au bout de la nuit. Nous les retrouverons pour la soirée Disco du 4 octobre prochain (notez le sur vos agendas !).

Pour toutes ces soirées, merci à notre fidèle public goultois et d'ailleurs venu nous encourager ; merci également à tous les bénévoles pour la préparation de ces assiettes dégustation. La prochaine soirée sera une soirée Espagnole avec le groupe « Los Amigos » le Vendredi 19 septembre à la salle Domitia. Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines soirées, dont vous trouverez le détail sur notre site www.goultemusic.com. Pour tout renseignement ou suggestion, n'hésitez pas à nous appeler au 04 90 72 45 93 ou envoyez un mail à goultemusic@gmail.com. Surtout n'hésitez pas à en parler autour de vous par tous les moyens dont vous disposez (bouche à oreille, Facebook, etc.). Le bonheur se partage en musique. ■

Catherine Duboscq-Suquet
Présidente de l'Association
« Goult en Music' »



Associations

Association Patrimoine de Goult

Les 14 et 15 juin, salle Domitia, comme chaque année, l'association a participé aux journées du patrimoine de pays et des moulins. Le thème était « lumière et couleurs ».

Pour la lumière, nous avons fait confiance à la belle luminosité provençale en montant, avec Marcel Moutin, jusqu'au moulin de Jérusalem.

Pour les couleurs, nous nous sommes tournés vers les artistes goultois avec : Karin Delaunay-Delfs et ses tapisseries colorées qui nous permettent un retour vers la tradition de la culture de la garance à Goult au 19^{ème} siècle, Monik Huygens-Chaubaud et ses tenues de couleurs à travers l'Histoire, Vincent Lombardo et ses plâtres cirés et colorés, Françoise Chauveau, Janine Ferraz, Flavie Prot, artistes peintres dont les toiles ont fait une alliance parfaite avec la salle



Domitia. Merci à tous de nous avoir répondu avec enthousiasme pour présenter l'âme artistique du village. Merci au fidèle soutien de la municipalité pour la salle et l'assistance efficace des employés municipaux. ■

Article : Le bureau photo : Jocelyne BATTISTINI

Association Goult en Fête

Le 28 juin, le comité des fêtes « Goult en fête » a démarré la saison estivale par une soirée « moules-frites » qui a rassemblé une majorité de goultois.

Cette animation s'est terminée en musique dans une bonne ambiance. L'équipe de « Goult en fête » compte sur votre participation pour les festivités et animations à venir. ■

Article et photo: Le bureau



Les Randonneurs des Restanques

Les Randonneurs des restanques vous souhaitent une belle rentrée 2014 ! Après le temps des vacances, chacun reprend ses habitudes et si vous n'êtes pas encore inscrit pour faire de belles ballades dans notre région et au-delà, il est toujours possible de nous rejoindre. Notre programme de la rentrée est sur notre site www.randogoult.com.

Nous gardons en effet le rythme très apprécié d'un dimanche sur deux en alternance avec le vendredi et prévoyons une ou deux « escapades » en bord de mer comme celle du

mois de juin à La Londe-les-Maures et une certaine envie de marcher en raquettes sur le début de l'année prochaine.

Pour tous renseignements, contactez Chantal (secrétaire) au 06 71 26 20 20 ou sur notre site www.randogoult.com.

Belle rentrée à tous et à bientôt ! ■

Article et photo : le bureau





Une fin d'année sublime avec le Requiem de Mozart

Le Chœur Domitia vient de terminer ses grands concerts d'été en beauté. Cette année, c'est en effet le superbe Requiem de Mozart qui avait été choisi et travaillé depuis septembre à Goult, par les choristes passionnés.

Les trois concerts d'été, accompagnés comme tous les ans par l'Orchestre de Chambre des Cévennes, et toujours dirigés par Bernard Viti, chef d'orchestre et chef du chœur depuis 13 ans, ont eu lieu, en « Première » dans la cathédrale de Cavaillon, puis dans l'église du Thor et enfin à la cathédrale d'Apt.

La cathédrale de Cavaillon était pleine et les commentaires des spectateurs ont tous été extrêmement élogieux. Il restait quelques places à l'église du Thor, où le Chœur Domitia chantait pour la première fois. Quant à la cathédrale d'Apt, c'est peu dire qu'elle a fait le plein ! Plus d'une centaine de chaises ont été ajoutées, les bancs des travées annexes ont été approchés et les gens se pressaient partout, même aux places sans visibilité. A la fin des œuvres ce sont des ovations qui ont salué les performances des choristes, de l'orchestre, des solistes et bien sûr de notre chef Bernard Viti. L'ampleur de l'œuvre exigeait un nombre de choristes important et de nombreux musiciens. Dans ce but, les choristes

du Chœur d'hommes Domitia se sont joints au grand chœur mixte afin d'augmenter la puissance des voix d'hommes, essentielles dans ce chef-d'œuvre. Quant aux musiciens, c'est à 19 professionnels de l'Orchestre de chambre des Cévennes que Bernard Viti a fait appel afin de soutenir le chœur. Enfin, 5 solistes de qualité ont apporté leur concours dans les parties qui leur étaient consacrées. Après une introduction à l'orgue à 4 mains exécutée avec brio par Sophie Bois et David Sénéquier, les hommes du Chœur Domitia ont chanté la Cantate KV 429 de Mozart avec, en soliste, le jeune contre-ténor, David Sénéquier. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé pour interpréter avec passion et précision le sublime Requiem de Mozart. Là, le silence le plus absolu a régné pendant toute l'interprétation qui a enchanté aussi bien les auditeurs que les participants choristes. L'année s'achève donc en beauté... mais nous pensons déjà à l'avenir !

La rentrée du Chœur Domitia aura lieu le lundi 8 septembre, comme d'habitude à Goult. Le programme pour la nouvelle année sera consacré à Dvorak, avec sa superbe messe en ré, œuvre qui exige beaucoup de travail des choristes et solistes qui ne seront accompagnés que par l'orgue. Mais n'oublions pas que le grand orgue d'Apt sera rénové à cette période et que nous pourrons bénéficier de toutes ses capacités. Le premier concert de la nouvelle année sera consacré au Chœur D'hommes du Chœur Domitia qui donnera un concert à l'église de Goult, avec une partie consacrée au Chœur de femmes «Clair Matin» d'Arles, le samedi 25 octobre. N'hésitez pas à contacter le Chœur Domitia pour toute information, et si vous avez envie de nous rejoindre pour chanter avec nous. info@choeur-domitia.com 06 32 24 49 87 ■

Article et photo : le bureau

Association Les Gais Lurons

Programme des activités internes

Octobre 2014 :

Mardi 7 : repas à 12h à la salle des fêtes

Mardi 14 : à 14h30 mini loto

Mardi 21 : à 14h30 concours de belote

Samedi 25 : sortie au Dôme de Marseille

Mardi 28 : à 14h30 concours de belote

Novembre 2014 :

Mardi 4 : à 14h00 mini loto

Mardi 18 : à 14h00 après-midi châtaigne

Mardi 25 : à 14h00 concours de belote

Décembre 2014

Mardi 02 : repas de fête des 80 ans et 90 ans

Mardi 09 : à 14h00 concours de belote

Mardi 16 : mini loto de Noël.

En raison des travaux à la salle des fêtes, le loto du printemps 2015 est annulé. La reprise du foyer se fera le mardi 08 janvier avec un mini loto à 14h00. L'assemblée générale se tiendra le mardi 13 janvier 2015 dans la salle du 3^{ème} âge. ■

Associations

Association Lire à Goult

Le 19 juin 2014, bien avant 18 heures, la bibliothèque était déjà pleine et Eliane Le Rolland, avec son magnifique sourire, attendait son public pour parler de ses "souvenirs d'internement et de déportation" relatés dans son livre à la fois drôle et émouvant "Les Cerises de la liberté".

Ce récit doit son titre à une prédiction d'une codétenue qui lui avait lu les lignes de la main et y avait vu qu'elle serait libérée "pour manger des cerises". Eliane (22 ans) et sa mère (53 ans), arrêtées le 11 novembre 1943 à 6 heures du matin pour faits de Résistance, passèrent dix-huit mois successivement à Fresnes, en Silésie et dans les camps de concentration de Ravensbrück et Mauthausen. De ces dix huit mois d'épouvante Eliane fait un récit fier, brave, courageux et drôle.

Comme elle le dit elle-même en citant Willy Holt : "s'il m'est arrivé de me moquer, c'est surtout de l'absurdité de certaines situations. L'émotion, parfois, à travers ma mémoire, était sur le point de donner le départ des larmes. J'ai essayé de calmer cela comme j'ai pu."

Eliane, qui a maintenant 94 ans et qui est toujours vive et élégante, nous a conté des anecdotes saillantes de sa vie au camp, en



priviliégiant la drôlerie qui masque cependant des situations dramatiques et beaucoup d'émotion. Ce qui m'a frappée dans ce récit c'est l'immense courage de cette jeune-fille et sa solidarité avec ses compagnes, son inventivité, ses réparties et sa grande dignité. Le retour, tel que je l'ai relu et tel qu'Eliane l'a raconté est un passage émouvant parce qu'à côté du grand bonheur à retrouver la vie on sent aussi la difficulté de transmettre tant de douleur.

Nous remercions tous Eliane d'avoir partagé ses souvenirs de manière si vive et si touchante avec nous ce soir-là. Nous avons terminé la soirée en posant des questions à Eliane et en mangeant et en buvant quelques bonnes petites choses. ■

Article & photo : le bureau

Association Goultoise des Anciens Combattants, Déportés, Résistants et Victimes de Guerre

Lors de la commémoration de la Libération le vendredi 15 août, cinq de nos Anciens Combattants ont reçu la Croix du Combattant remise conjointement par Didier Perello, Maire de Goult et par Gérard Martin, Président départemental des Anciens Combattants et de l'association goultoise. Louis Grégoire, André Icard, Marcel Icard, Antoine Mas et Gilbert Rossi furent ainsi honorés.

L'Association se félicite de la présence de tous les anciens combattants, sympathisants et amis lors des cérémonies officielles, pour le 15 août comme pour le 18 juin. ■



Article et photo : le bureau

Le Judo Club en fête

L'année s'est terminée sur un air de fête. En effet le dernier jour d'activité, pour tous nos sportifs, tombait sur le jour de la fête de la musique. Donc, musique oblige et c'est une magnifique prestation de judo sur la place de la Libération, le tout sur différents airs, allant du lent au presto, qui a enchanté grands et petits venus voir les ébats de nos judokas. Sous la gouverne de leur professeur, Alain SEGU, diplômé d'Etat, 2ème degré, ils ont pu montrer d'une façon très originale, tout ce qu'ils avaient appris au cours de cette année sportive.

Quelques judokas d'un autre club, entraînés par Alain, étaient venus grossir le groupe goultois. Nous remercions vivement Alain pour son excellent travail et l'engouement qu'il a pu apporter pour ce sport aux nombreux enfants et adultes qui son venus s'entraîner tout au long de cette saison. À la rentrée de septembre, les

nouveaux seront les bienvenus. Les cours reprendront le mardi 9 septembre au dojo municipal, situé sous l'école. Nous vous attendons nombreux. Bonne fin de vacances à tous et bonne rentrée. ■

Article : Lydie MOLINAS photo : Alice PHILIPPE



Association Rio Calaho Club



Nous avons clôturé la saison 2013/2014 le 4 juillet au Puits Fleuri par une soirée réunissant les adhérents et leur famille, un moment chaleureux et plein de gaité, à l'image de toutes nos soirées, bals et sucré-salé. Débutants, novices et intermédiaires, notre club ne cesse de grandir et nombreux sont ceux qui nous rejoignent en début de saison pour apprendre et partager la danse country.

Nous sommes fiers de notre groupe de démo qui a animé en Juillet la fête du Boisset et

une compétition de hand-ball à Apt, pour ne citer que les dernières présentations.

Pour conclure si vous souhaitez vous détendre en musique et en danse : n'hésitez pas ! Reprise des cours le 15 septembre à la salle des Fêtes (les 2 premiers cours sont gratuits).

Les lundis : novices (18h/19h30). Intermédiaires (19h30/21h) – Les mardis : débutants (18h30/19h45). Renseignements : Alain 06.67.96.84.14 ou Nathy 06.59.21.68.09. ■

Article et photo : le bureau

Une petite histoire de cow-boy et de country :
« C'est l'histoire d'un cow-boy qui descend d'un cheval, il pose le pied par terre avec une certaine lourdeur (un cheval c'est haut ...), mais pas de chance, il met le pied dans une bouse de vache. L'histoire ne dit pas ce qu'il dit à ce moment là, mais on suppose ce que ce devait être ... Là est l'origine du Stomp. Bien sûr, de la matière collant à la botte, notre cow-boy tend vigoureusement le pied en avant pour en évacuer le maximum, voici le Kick. Puis pour nettoyer le reste, il profite de l'herbe bien grasse en frottant ses semelles avec trois pas en arrière (le Triple Step, encore appelé Shuffle).

Voici une petite histoire bien amusante. Est-elle véridique ? On ne le saura sans doute jamais. Mais cette légende est amusante. » ■

Pascaline Fiers

Associations

ASSOCIATION	Responsable	Adresse	Code Postal	Ville
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Raymond RÉAL	Mairie	84220	GOULT
AMITIÉ GOULT GUEBERSCHWIHR	Monique FARGET	Campagne Georgette	84220	GOULT
ASSO. SAUVEGARDE ÉGLISE ST SÉBASTIEN	Marcelle NIVIÈRE	Les Gourds	84220	GOULT
ASSO. VILLAGE CACHE EN LUBERON	Sylvain MAUREL	Le Claud	84220	GOULT
ASSOCIATION A.D.M.R.	Danielle JONEMANN	Rue Saint-Frusquin	84220	GOULT
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	Gérard MARTIN	Mas de l'Effe Pied-Rousset Sud	84220	GOULT
ASSOCIATION LA STRADA	Espace Création Artistique	25 bd Paul Pons	84800	ISLE SUR LA SORGUE
ASSOCIATION LES GAIS LURONS	Joëlle MAUREL	Rue de la République	84220	GOULT
ASSOCIATION LIRE À GOULT	Josiane PERELLO	Sumiane	84220	GOULT
ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	Sylvie CLAMECY	Sumiane	84220	GOULT
ASSOCIATION PATRIMOINE DE GOULT	Marcelle NIVIÈRE	Les Gourds	84220	GOULT
ATELIER THÉÂTRE ADULTES	Jean-Jacques BONNET	La Californie	84220	GOULT
BOUCHON GOULTOIS	Jean-Pierre GRÉGOIRE	La Juillarde	84220	GOULT
CANTINE SCOLAIRE	Adélaïde HARTMANN	Les Contrats	84220	GOULT
CHŒUR DOMITIA	Anne-Marie ESCOFFIER	1029 ancien chemin des Taillades	84300	CAVAILLON
CLUB DES LOISIRS	Aimé GIRARD	Le Plan - Les Bastides	84220	GOULT
CLUB SEQUOIA PACA	Chantal PECCATTE	Les Contrats	84220	GOULT
ENTENTE SPORTIVE GOULT ROUSSILLON	Daniel SAYAG	Rte Porte Heureuse	84220	ROUSSILLON
GOULT AIKIDO ASSOCIATION	Vincent MARIANI	Rue de la Fontaine	84220	GOULT
GOULT EN MUSIC	Catherine SUQUET - DUBOSCQ	Rue du Cheval Blanc	84220	GOULT
JEUNESSE SPORTIVE DU LUBERON	Christophe INGLÈSE	Quartier les Estrayas	84220	ROUSSILLON
JUDO CLUB GOULTOIS	Lydie MOLINAS	Quartier Trabari	84220	GOULT
LES RANDONNEURS DES RESTANQUES	Mireille HUGUES - BLACHÈRE	Chez Mme Peccatte - Les Contrats	84220	GOULT
MOTO CLUB GOULTOIS	Claude PÉZIÈRE	Allée de Verdun	84220	GOULT
RIO CALAHO COUNTRY	Nathalie ROUSSEL	Chez Monsieur SILVY Alain - La Gloriette	84220	GOULT
SOCIÉTÉ DE CHASSE LA TOSCA	Patrick ROSSI	Les Vautes	84220	GOULT
TENNIS CLUB GOULTOIS	Véronique MILLE	Les Prés - Le Colombier	84220	GOULT
UNION PAYSANNE	Gérard CHABAUD	La Combe	84220	GOULT
VÉLO CLUB GOULTOIS	Gérard CHABAUD	La Combe	84220	GOULT

- sous réserve de changements -

Informations

Le CCAS communique

Le centre communal d'action sociale change !



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dépend de la municipalité de Goult et possède, pour la rentrée de septembre, un local dans la maison Mathieu afin de vous recevoir en toute discrétion. Une permanence y sera assurée tous les vendredis de 11h à 12h, ou sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie (04 90 72 20 16).

Vous avez des difficultés d'ordre administratif, social, relationnel ou autres ? Vous avez plus de 70 ans, vous avez des revenus modestes, vous êtes bénéficiaire du RSA. Vous avez des difficultés à régler vos ordures ménagères ou à financer les repas de la cantine scolaire pour vos enfants : le CCAS peut vous aider ! Nous sommes prêts à répondre à vos questions en respectant bien entendu la confidentialité de tout ce qui se dira, et dans certains cas vous orienter vers les institutions concernées.

À la rentrée, nous vous proposons un atelier « massages parents-bébés » animé par une sage-femme.

Si vous voulez en savoir plus, une réunion d'information aura lieu le **vendredi 19 septembre à 18 heures au foyer du 3^{ème} âge**. Vous pouvez également contacter Mireille Deflaux au 04 90 72 25 10. ■



Michèle DIDIER et Mireille DEFLAUX

TIPI, payez en ligne !

Qu'est-ce que Tipi, le titre payable par internet ?

Restauration scolaire, garderie périscolaire ou factures d'eau, d'un simple clic, les usagers peuvent régler leurs prestations par carte bancaire. La Direction Générale des Finances Publiques, partenaire des collectivités locales, a développé ce site de paiement en ligne pour permettre de régler par carte bancaire les redevances et produits locaux, en toute sécurité et en toute simplicité.

Ce service ouvert aux usagers des collectivités adhérentes est disponible 7 jours/7 et 24h/24. Pour effectuer les paiements, vous devez vous munir de la facture ou de l'avis des sommes à payer que vous a transmis votre collectivité ou votre établissement public de santé. Sur ce

document, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'identification de votre paiement :

- l'identifiant collectivité qui permet d'identifier la collectivité au bénéfice de laquelle vous effectuez votre règlement,
- la référence qui permet d'identifier la facture que vous souhaitez régler,
- pour les paiements effectués au profit des établissements publics de santé (hôpitaux), le numéro d'entrée du patient,
- le montant qui doit être réglé en totalité. Vous ne pourrez en effet pas payer sur ce site un montant partiel.

Lors de votre règlement, vous devrez obligatoirement fournir une adresse de courrier électronique valide, à laquelle vous sera transmis un ticket vous confirmant la prise en compte de votre paiement à l'issue de celui-ci. ■

www.tipi.budget.gouv.fr

Le Pôle Emploi

Le pôle emploi organise des ateliers « droits et devoirs » pour les demandeurs d'emploi dès la rentrée à la salle Domitia, les mardis : 21 octobre, 04 novembre et 02 décembre à partir

de 14 heures.

Une réunion d'information sur une formation d'assistant(e) commercial(e) se déroulera les jeudis 25 septembre et 09 octobre. Veuillez contacter le pôle emploi d'Apt au 3949.

www.pole-emploi.fr ■

je trie je recycle c'est bon pour la planète



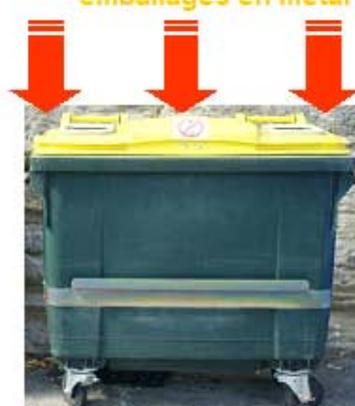
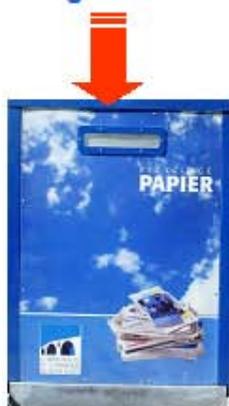
journaux - magazines



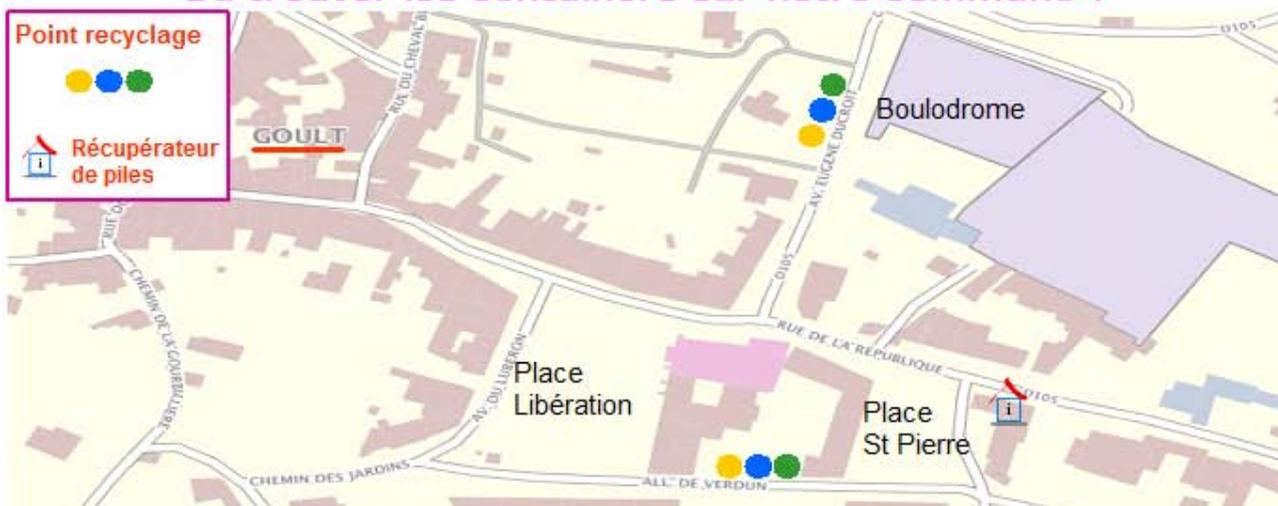
bouteilles sans bouchons, bocaux, flacons



Bouteilles en plastique, boîtes en carton, emballages en métal



Où trouver les containers sur notre commune ?



Cartes : www.geofoncier.fr (version grand public)

Histoire du général de division Alfred Guedeney

Né en 1872 dans le département des Vosges, Alfred Guedeney, élevé dans l'esprit de 1870, avait toujours souhaité devenir militaire. Il fut accepté à Saint-Cyr en 1890, et en sortit avec les galons de caporal en 1892. A sa sortie de l'École de guerre, il fut affecté à l'état-major de la division d'Oran, et participa aux opérations des oasis sahariennes. Il prit ensuite le commandement de la compagnie cycliste du 25^{ème} bataillon de chasseurs à pied.

Durant la guerre de 14-18, il participa aux combats notamment dans la Meuse, la Marne, en Argonne et en Champagne. Promu lieutenant-colonel en 1915, il prit en avril 1916 le commandement du 158^{ème} régiment d'infanterie, qui participa à la bataille de Verdun, puis à la bataille de la Somme. Alfred Guedeney participa en outre, en 1917 et 1918, aux batailles des Flandres et à la seconde bataille de la Marne. Il fut promu colonel en 1918. En 1921, il est nommé commandant des troupes de la région de Damas et a été gouverneur de Damas. Nommé général de brigade en 1926 et général de division en 1930, il termina sa carrière en 1934 à la tête de la division d'Oran. Les mémoires du général Guedeney, intitulées « souvenirs militaires », se composent de six cahiers manuscrits dont trois qui couvrent la période 1914-1918.

Les « souvenirs militaires » du général Guedeney constituent un témoignage précis et rigoureux des événements auxquels il participa, celui d'un homme désireux de faire au mieux son devoir, mais qui ne cache pas le désaccord dans lequel il se trouve parfois avec les décisions prises par les chefs de l'état-major. ■

Le récit que vous allez lire à la page suivante, relate des faits vécus par un homme ayant participé directement aux batailles de la première guerre mondiale. Bien évidemment, certaines expressions de l'auteur peuvent surprendre aujourd'hui. Mais pour l'historien et par « devoir de mémoire », il est nécessaire de restituer au lecteur ces faits le plus fidèlement possible. Nous nous devons, à travers ces lignes, de respecter le contexte historique de l'époque.



Chef de Bataillon.
Grande tenue.



Chef de Bataillon
au 152^e Régiment
d'Infanterie. (1913-1914)
Grande Tenue.

... et souvenirs

Extrait des «Souvenirs militaires» du général GUEDENEY

Année 1914

Le 6 septembre dans la matinée le bataillon prenait les armes et recevait l'ordre d'aller se former en réserve au sud du village de Maurupt à proximité du chemin conduisant à Cheminon. Nous sommes restés là toute la journée sans être engagés, écoutant le bruit de la canonnade qui, dans l'après-midi, se fit entendre avec intensité. C'est dans cette position que je reçus et que je fis lire dans toutes les compagnies le fameux ordre du jour du général Joffre annonçant que la bataille qui s'engageait allait décider du sort du pays et qu'il fallait se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Ces paroles firent une grande impression sur les chasseurs. Ils étaient résolus à se battre avec acharnement, heureux de voir qu'enfin on s'arrêtait pour faire face à l'ennemi. Leur moral était excellent. Ils avaient enfin le sentiment qu'ils étaient de taille à vaincre les « boches » car, en somme depuis le début de la campagne le bataillon avait toujours eu le dessus chaque fois qu'il avait été engagé et s'il s'était replié, c'étaient toujours en exécution d'un ordre et jamais sous la pression de l'ennemi.

Le 7 septembre nous restons encore en réserve toute la journée, seules deux de mes compagnies sont envoyées en soutien du 18^{ème} bataillon de chasseurs du côté de la Tuilerie de Pargny sur Saulx. On ne peut se figurer combien une pareille attente est énervante. Nous attendions les nouvelles, qui étaient rares et nous regardions tomber les obus à 200 ou 300 mètres de nous. Il y avait notamment un pré au sud de Maurupt sur lequel une batterie allemande de 150 s'acharna toute la journée ! Il n'y avait personne dans ce pré, ce qui n'empêcha pas la batterie en question d'envoyer pendant des heures ses projectiles aux mêmes endroits. Un de mes officiers me fit remarquer que le commandant de cette batterie devait être ivre car son tir était stupide et ne pouvait s'expliquer que par un entêtement d'ivrogne ; les nombreuses bouteilles vides que nous avons trouvées plus tard dans les villages abandonnés par les « boches » m'ont montré que cette hypothèse était très vraisemblable : le vin de champagne lui aussi a sa part dans la victoire de la Marne ! (...) Le 8

septembre au matin la canonnade, qui s'était calmée pendant la nuit, reprend avec violence. Le colonel Toulorge me fait appeler : il était dans les vergers à l'est du village de Maurupt. Quand je le rejoins il m'explique qu'il s'attend à être violemment attaqué à Maurupt qu'il compte défendre avec le 72^{ème} d'infanterie et le 18^{ème} bataillon de chasseurs et me charge avec le 9^{ème}, de m'établir dans les bois à l'est du village pour couvrir sa droite(...). Je fis entrer mon bataillon sous bois pour me rendre à l'emplacement (...). La journée se passa pour nous sans nouvel engagement. En avant de Maurupt le combat continuait mais l'ennemi ne cherchait pas à pousser bien vigoureusement et notre ligne était encore très en avant du village. La nuit venue je m'y rendis, toujours pour avoir des nouvelles et pour maintenir la liaison avec mes voisins. J'eus même une altercation assez vive avec un chef de bataillon qui, ému sans doute par les pertes qu'avait subi sa troupe, voulait se retirer au sud du village et me demandait d'en faire autant ! Je dus lui répondre que les instructions du général en chef étant de tenir jusqu'au dernier homme tant qu'on ne recevrait pas d'ordre contraire, j'étais bien résolu à m'y conformer.

La journée du 9 septembre se passa sans grand changement (...) mais le 10, une heure avant le jour le bombardement reprit avec violence et bientôt après j'entendis une très vive fusillade dans le village de Maurupt. Ma situation était délicate : je ne pouvais pas abandonner la région boisée que j'étais chargé de garder (...). D'autre part il était difficile de laisser les défenseurs de Maurupt se battre seuls sans aller à leur secours. Laissant la moitié du bataillon sous bois, je pris la résolution, avec le reste, de contre-attaquer et je lançai en avant 5 compagnies (...). Elles gagnèrent 200 à 300 mètres mais prises sous le feu de mitrailleuses ennemies, elles furent obligées de s'arrêter (...). Le 11 septembre, après une nuit très calme, je m'étonnais de ne pas entendre la canonnade reprendre avec le jour lorsque je reçus un mot du lieutenant de Monancourt qui m'annonçait que le village de Maurupt paraissait vide de défenseurs. Nous avons du mal à y croire mais bientôt la nouvelle se confirma : il n'y a plus que des cadavres dans les ruines de Maurupt, on n'aperçoit plus un seul « boche » dans la campagne, l'ennemi a battu en retraite pendant la nuit, c'est la victoire ! ■

Texte et dessins : Général Alfred GUEDENEY
Synthèse : Michèle MICHEL

Infos pratiques

Administrations et autres

Mairie 04 90 72 20 16
Maison de Village - Tourisme 04 90 72 38 58
maisondevillage344@orange.fr
La Poste 04 90 72 22 40
Ecole Primaire 04 90 72 21 36
Ecole Maternelle 04 90 72 27 02
Bibliothèque municipale 04 90 72 28 92
ADMR de Goult 04 90 72 38 15
Perception de Gordes 04 90 72 01 16
Météo France Carpentras 08 92 68 02 84
Gare SNCF Cavailon 36 35
Renseignements Administratifs 39 39

Pôle Emploi d'Apt

461, voie Domitienne
Lundi au jeudi 8h30 à 16h30
Vendredi 8h30 à 11h30
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Transports scolaires

Pour le Collège du Calavon 04 90 78 17 71
Pour Cavailon 04 90 74 20 21

SPA l'Isle sur la Sorgue

04 90 38 07 89
Fermé jeudi matin, dimanche et jours fériés

Services médicaux

Cabinet médical 04 90 72 23 03
Cabinet dentaire 04 90 72 31 67
Cabinet d'infirmiers 04 90 72 22 99
Cabinet de kinésithérapie 04 90 72 25 84
Ostéopathe 04 90 72 39 91 - 06 85 05 05 11
Pharmacie 04 90 72 31 16
Ambulances 04 90 72 26 08

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25 (Marseille)
SOS Médecins : 08 03 06 70 00
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
Allo Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Croix Rouge Ecoute : 0 800 858 858
Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Sida Info Service : 0 800 840 800
SOS Viols 0 800 05 95 95
SDEI de Cavailon 08 10 739 739
EDF - GDF Avignon 0810 084 084
Dépannage Gaz 04 90 89 39 00
France Télécom dérangements 10 13



Déchetteries : de Coustellet

Lundi, Mercredi, Jeudi,
Vendredi, Samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 fermée le mardi et dimanche
Tél. : 04 32 52 00 98.

d'Apt

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 fermée le jeudi et dimanche
Tél. : 04 90 04 03 95

SIRTOM de la Région d'Apt

Quartier Salignan B.P 99 84403 APT cedex
Tel standard : 04 90 04 80 21 (9h00 / 12h00 - 13h30 / 17h00) - contact@sirtom-apt.fr

<http://www.sirtom-apt.fr/>

Les encombrants sont enlevés gratuitement par la mairie le dernier jeudi de chaque mois. S'inscrire au secrétariat de mairie au 04 90 72 20 16.

Informations économiques :

Indice de référence des loyers

Au deuxième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers atteint 125,15. Sur un an, il augmente de 0,57 %. Mise à jour du 11 juillet 2014.

Salaires minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

Depuis le 19 décembre 2013, le smic horaire brut est de 9,53 euros. Le smic mensuel brut pour 151,67h de travail est de 1.445,38 euros.

<http://www.insee.fr>

Le Point info emploi de la Maison de Village

La Maison de Village offre au public concerné la possibilité de s'informer sur l'emploi. Grâce à un partenariat de coopération entre la Mairie de Goult et le Pôle Emploi d'Apt, vous pouvez vous servir des outils disponibles à la Maison de Village. Vous disposez d'un accès libre et gratuit à un ordinateur, avec sa connexion internet, permettant de naviguer sur le site du Pôle Emploi. Une aide à l'utilisation de l'outil informatique est proposée par le responsable de la structure.

N'oubliez pas également de vous rendre sur le site www.service-public.fr qui regroupe toutes les informations liées aux services de l'Etat.

La mairie de Goult met à disposition de tous la totalité des informations culturelles, associatives et municipales sur le site internet communal : www.goult.fr

Pour plus de renseignements contactez la Maison de Village au 04 90 72 38 58

Etat Civil

Nos joies,

MARIAGES,

GAHÉRY Pierre & MILLE Bérengère	le 3 mai 2014
RAVOIRE Fabrice & CROMMELINCK Aurélie	le 7 juin 2014
DEVAUX Simon & BLANC Aurélie	le 5 juillet 2014
GARDI Romain & DUGAS Elodie	le 12 juillet 2014
LOCHON François & JEDRYSZEK Juliette	le 15 juillet 2014
ROVETTA Florent & ULPAT Pascale	le 26 juillet 2014

NAISSANCES,

BRUNON Jules, Christophe, Gérard, Bertrand le 14 juillet 2014 à CAVAILLON

Nos peines,

DÉCÈS,

LAGORCE veuve DELPEUCH Marie Georgette	le 20 mai 2014
BRIEUNE veuve PASCAL Juliette Angèle	le 30 mai 2014
FAVIER Francis Albert Raoul	le 22 juillet 2014
CASTEAU Abel Elie Alphonse	le 25 juillet 2014

Nous avons tous une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté et dont nous conservons le souvenir.

Le coin du jeu...

	7	5		6				9
	1					7		
9	4	3						
3	2	9	6			4		1
	6			4		2		
	8		1	2	7		9	
7			4					3
	3		7					
			3	8			1	

L'AGENDA... L'AGENDA...

Octobre

- Le 04 : soirée "cocktail en music" salle Domitia*
- Le 05 : loto du football à la salle des Fêtes*
- Le 19 : grand loto des Gais Lurons à la salle des Fêtes*
- Le 25 : concert du Chœur Domitia à l'Eglise*

Novembre

- Le 02 : loto du personnel communal à la salle des Fêtes*
- Le 09 : loto des Parents d'élèves à la salle des Fêtes*
- Le 11 : cérémonie place de la Libération*
- Le 22 : soirée "cocktail en music" à la salle Domitia*
- Le 23 : 2^{ème} grand loto des Gais Lurons à la salle des Fêtes*
- Le 30 : loto de l'ADMR à la salle des Fêtes*

Décembre

- Le 07 : loto des boulistes à la salle des Fêtes*
- Le 14 : loto du Rio Calaho à la salle des fêtes et fêtes des lumières au hameau de Lumières*
- Le 21 : loto du vélo club à la salle des Fêtes*
- Le 24 : pastorale à la salle des Fêtes*
- Le 31 : réveillon de la saint-sylvestre à la salle des Fêtes*

- Sous réserve de changements -